



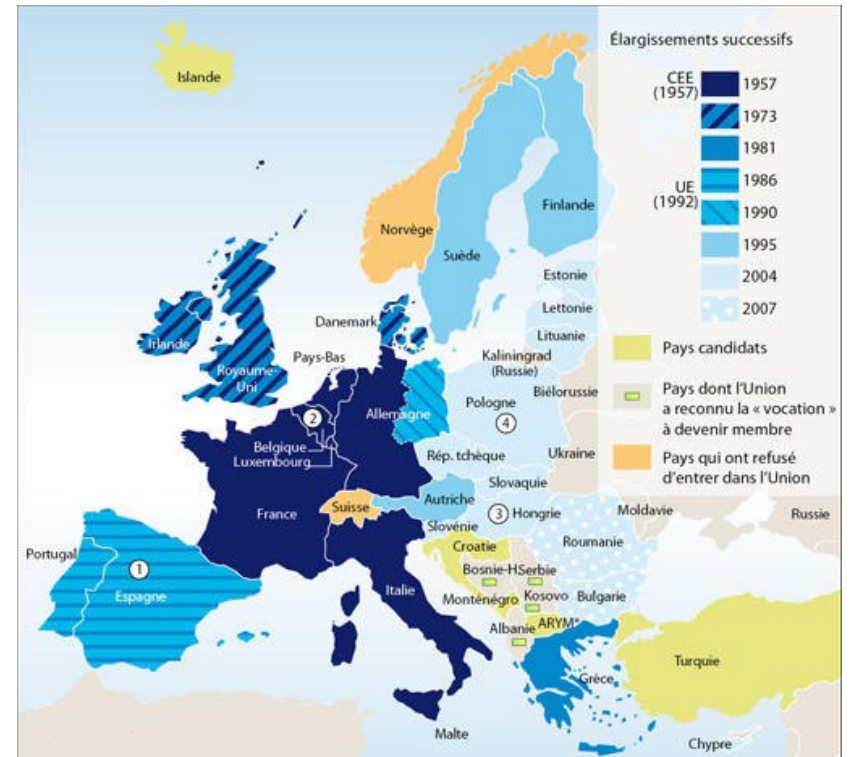
La France a une situation de carrefour en Europe. Au Sud, elle est le seul accès terrestre vers l'Espagne et le Portugal. Au Sud-Est, les Alpes sont percées de tunnels et de vallées qui permettent de passer en Suisse et en Italie. Au Nord, le tunnel sous la Manche la relie au Royaume Uni. Les voies d'accès vers l'Allemagne et la Belgique sont aisées. Sa large façade maritime sur l'Océan Atlantique constitue une ouverture sur le continent Américain.

Le territoire français est situé en partie dans la **mégalopole européenne**, cœur de l'Europe riche, industriel et puissant. Ce cœur est entouré d'une région développée et au-delà d'une périphérie plus pauvre (L'Europe du centre et de l'Est). L'Union Européenne est d'abord un marché commun permettant la libre circulation des marchandises depuis 1957. Les bannières douanières ont disparu depuis la **convention de Schengen** qui instaure la libre circulation des personnes entre les pays européens signataires dont la France.

Le cœur économique de l'Europe



L'évolution de la construction européenne



La France fait partie des six pays fondateurs de l'Union Européenne.



Mégalopole : région urbaine de très grande dimension qui regroupe plusieurs agglomérations.

Agglomération : une ville et ses banlieues

Espace Schengen : espace réunissant les pays européens signataires entre lesquels les frontières ont disparu, permettant la libre circulation des personnes.

Cet espace a pris le nom du village Luxembourgeois où le premier accord fut signé en 1985 et ne concernait que cinq états.

